

Compagnie D'Assurance Générale Co-operators

Le présent formulaire est fourni conformément à la *Loi sur les assurances* et doit servir dans le cas des demandes de règlement relatives à l'assurance contre l'incendie, des risques divers (à l'exclusion du transport maritime), contre le cambriolage et contre les détournements mais n'engage pas la responsabilité de l'assureur.

ASSUREUR DOSSIER N°

ASSURÉ
Nom Adresse

Aux termes de la police n° en vigueur jusqu'au

contre une perte ou un sinistre découlant de d'un montant de dollars

Conformément au libellé des modalités et conditions prévues à celles-ci, y compris les formulaires et/ou avenants qui s'y rattachent et qui en font partie intégrante.

DATE ET ORIGINE : Un sinistre a eu lieu le à h,

Cause du sinistre :

LIEU : Lieu du sinistre :

AFFECTATION DU BÂTIMENT (sans exception) : le bâtiment assuré ou contenant le bien assuré n'était occupé qu'aux fins suivantes :

ENQUÊTE POLICIÈRE : Enquête menée par
Nom N° Poste

TITRE ET INTÉRÊT : Au moment du sinistre l'intérêt de l'assuré était celui d'un propriétaire unique, sans condition et aucune autre personne n'avait un intérêt, privilège ou charge à l'égard de ce droit de propriété, exception faite de :

CHANGEMENT : Depuis l'émission de la police mentionnée ci-dessus, il ne s'est produit aucun changement dans l'utilisation, la possession, l'emplacement ou les risques concernant les biens décrits, exception faite de

ASSURANCE ET SINISTRE : Un compte rendu du sinistre est joint aux présentes à l'Annexe A et fait partie intégrante des présentes. La valeur des biens assurés au jour du sinistre, le montant réel des pertes ou des dommages, le montant de garantie global à l'égard de ceux-ci au jour du sinistre et le montant réclamé aux termes de la police s'établissent comme suit :

Article visé	Coût de remplacement	Valeur marchande	Perte totale ou dommage intégral	Total de l'assurance	Montant de la présente assurance	Indemnité demandée
.....
.....
.....
TOTAL

AUTRES ASSURANCES : Il n'existe aucun autre contrat d'assurance verbal ou écrit, valable ou non, à l'exception de (Compagnies et montants) :

Le sinistre ou les dommages ne découlent pas d'un acte, de la négligence, de l'incitation ou de la connivence intentionnels de l'assuré ou de la personne qui déclare le sinistre.

Le paiement dans le cadre de la demande de règlement à est autorisé par les présentes et, en contrepartie, l'assureur est entièrement libéré de toute réclamation future à l'égard de ces pertes ou sinistres. Tous les droits de recouvrement contre une autre personne sont cédés par les présentes à l'assureur et celui-ci est autorisé à tenter une poursuite au nom de l'assuré afin d'exercer ces droits. Tout droit, titre ou intérêt relatif à la récupération est cédé par les présentes à l'assureur.

Je, déclare solennellement qu'à ma connaissance et selon mon opinion, la demande de règlement, les déclarations et les renseignements précités sont véridiques et que la présente déclaration solennelle a la même valeur que si elle avait été faite sous serment et en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada*.

Déclaration solennelle reçue devant moi

à , ce jour de 20

Commissaire à l'assermentation pour la province de

Autrement, le formulaire n'est pas acceptable Assuré

(Voir au verso)

